

Le présent contrat a pour objet de préciser les conditions financières dans lesquelles l'établissement assume la scolarisation de :

Nom et prénom de l'enfant :

SCOLARISATION

Vous inscrivez votre enfant dans un établissement privé catholique sous contrat. Nos ressources reposent sur la participation de l'état, des collectivités territoriales et sur la contribution des familles. Le montant de cette contribution est calculé de manière à garantir l'accès à tous tout en préservant l'équilibre budgétaire.

Nous avons opté pour un libre choix entre deux tarifs laissés à votre appréciation en fonction de vos possibilités. Ce choix reste confidentiel et ne fait l'objet d'aucun justificatif. **Le tarif de base** correspond à une moyenne nécessaire à notre équilibre financier. **Le tarif de soutien** ouvre une marge de solidarité entre les familles.

A cette contribution s'ajoutent des dépenses diverses (UGSEL, Cotisation diocésaine à la caisse locale d'entraide 12 Euros /an, sorties scolaires, fichiers, etc.). Elles seront détaillées sur la facture initiale. L'école Ste Croix, 3 rue du prieuré à Châteaugiron (35), représentée par Mme Fertillet, directrice de l'école, accepte l'inscription et s'engage à assurer la scolarisation de votre enfant.

Madame, Monsieur

Tarif de base 32 €

Opte pour la rétribution scolaire suivante :

Tarif de soutien 36€

RESTAURATION

La **demi-pension 4 jours est choisie pour l'année**. Toutefois, les demandes de changement sont possibles à la fin de chaque période si elles sont motivées et adressées au chef d'établissement. Un **forfait annuel pour les demi-pensionnaires** est de 750 euros. Le prix du repas, pour les élèves qui mangent de façon occasionnelle, est fixé à 6.10 Euros.

Demi-pensionnaire
4 repas semaine

Externe
Repas occasionnel à 6.10 euros

Les absences sont déduites intégralement en fin d'année scolaire, pour les absences prévues par l'établissement (Sorties scolaires, ...), et **avec une franchise de 8 jours scolaires cumulés** pour les maladies ou raisons personnelles justifiées.

Réduction du 3ème enfant : Le dernier enfant inscrit dans le groupe scolaire bénéficie d'une réduction de 30% est appliqué sur le forfait demi-pensionnaire (forfait qui exclut toute déduction en cas d'absence).

MODE DE REGLEMENT

Par Prélèvement
Prélèvement en 10 mensualités pour la **restauration, la scolarité, la garderie, l'étude et les frais divers.**

Par chèque
Règlement suivant échéancier

A.P.E.L

Vous pouvez adhérer à l'APEL. Une cotisation unique de 24 Euros sera prélevée directement sur votre facture SAUF si vous adhérez déjà pour un autre enfant scolarisé au collège ou dans un autre établissement de l'enseignement catholique.

Situation au regard de l'APEL

- Mon enfant est l'aîné, j'adhère à l'APEL
- J'adhère déjà au mouvement des APEL **dans un autre établissement** d'enseignement catholique, autre que l'ensemble scolaire Sainte Croix pour 2022/2023 et je ne souhaite donc souscrire qu'à la cotisation APEL Ste Croix de 7.75 Euros.
- Je ne souhaite pas adhérer à l'APEL de l'Ensemble Ste Croix et au mouvement des APEL. Le montant ne doit pas être facturé

Madame, Monsieur,

a pris connaissance de la réglementation générale sur la protection des données, de la rétribution scolaire à verser et s'engage à acquitter cette somme destinée au fonctionnement de l'établissement ainsi qu'à toutes les dépenses para et périscolaire (activités culturelles et sportives, garderie, étude...) dont leur enfant aura bénéficié.

Fait à _____ le _____
Signature: _____

Compléter vos choix pour chacune des autorisations.

VISITES ET SORTIES DANS LE CADRE DES ACTIVITÉS SCOLAIRES

Je soussigné(e) Monsieur, Madame _____ autorise mon enfant _____ à effectuer des visites ou des sorties à l'extérieur de l'établissement dans le cadre des activités scolaires (excursions, visites, rencontres sportives, etc....) et périscolaires durant l'année scolaire 2022/2023. Pour ces sorties, je l'autorise à se déplacer en car.
Oui Non

DEMANDE D'AUTORISATION D'UTILISATION DE PHOTOS OU VIDEOS

Je soussigné(e) Monsieur, Madame _____ autorise n'autorise pas l'établissement à utiliser des photos où mon enfant pourrait figurer dans le cadre d'activités scolaires, sorties pédagogiques... L'établissement pourra utiliser ces photos pour illustrer les activités pédagogiques dans le cadre suivant : journal scolaire, supports multimédias (site web, vidéos, photos...), presse régionale, presse nationale, APEL.

TRANSPORT SCOLAIRE

Je soussigné(e) Monsieur, Madame _____ autorise n'autorise pas Mon enfant à revenir seul à la maison.

Indiquez si votre enfant prend le car :

Numéro de circuit	Dénomination du point de montée			
Lundi matin <input type="checkbox"/>	Mardi matin <input type="checkbox"/>	Jeudi matin <input type="checkbox"/>	Vendredi matin <input type="checkbox"/>	
Lundi soir <input type="checkbox"/>	Mardi soir <input type="checkbox"/>	Jeudi soir <input type="checkbox"/>	Vendredi soir <input type="checkbox"/>	

AUTORISATION DE SORTIE

Je soussigné(e) Monsieur, Madame _____ Autorise N'autorise pas Mon enfant à revenir seul à la maison.

Compléter le tableau ci-dessous, si et seulement si vous autorisez votre enfant à sortir seul. Une carte de sortie pour l'année scolaire 2022/2023 lui sera délivrée à la rentrée.

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Sortie du midi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sortie du soir	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Fait à _____ le _____
Signature : _____

(Uniquement si vos informations bancaires ont été changées, ou si vous procédez à une première inscription)

REFERENCE UNIQUE DE MANDAT

Ne pas remplir, champ réservé au service comptable

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Ogec Sainte-Croix à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte conformément aux instructions de Ogec Sainte-Croix sis à CHATEAUGIRON.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. En cas de prélèvement non autorisé, cette demande doit être présentée sans tarder et au plus tard dans les 13 mois.

NOM ET ADRESSE

Votre nom
Code postal
N° & Nom de rue
Pays

Ville

COORDONNEES DE VOTRE COMPTE

IBAN, Numéro d'identification international du compte bancaire :

Code international d'identification de votre banque-BIC :

CREANCIER

Nom **Ogec Sainte-Croix**
Identifiant ICS
N° & Nom de rue **3, rue du Prieuré**
Code postal **35410**
Ville **Châteaugiron**
Pays **France**

Fait à,
Signature,

Le,

Fournir un RIB uniquement pour l'inscription de votre premier enfant ou en cas de changement de domiciliation bancaire.